

Cote du document: EB 2011/103/R.30  
Point de l'ordre du jour: 12 a) i)  
Date: 17 août 2011  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## Rapport du président du Comité d'audit sur la cent dix-neuvième réunion

### Note pour les représentants au Conseil d'administration

#### Responsables:

#### Questions techniques:

##### **Ruth Farrant**

Directrice de la Division du  
Contrôleur et des services financiers  
téléphone: +39 06 5459 2281  
courriel: r.farrant@ifad.org

##### **Conrad Lesa**

Chargé de la présentation des informations  
comptables et financières  
téléphone: +39 06 5459 2181  
courriel: c.lesa@ifad.org

#### Transmission des documents:

##### **Deirdre McGrenra**

Fonctionnaire responsable des  
organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb\_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent troisième session  
Rome, 14-15 septembre 2011

---

Pour: **Examen**

## Rapport du président du Comité d'audit sur la cent dix-neuvième réunion

1. Le Comité d'audit souhaite porter à l'attention du Conseil d'administration les questions qu'il a examinées à sa cent dix-neuvième réunion, tenue le 20 juin 2011.

### Adoption de l'ordre du jour

2. L'ordre du jour est modifié pour tenir compte des changements suivants:
  - Le point intitulé "Exposé oral sur l'état d'avancement du projet de remplacement du système prêts et dons" est supprimé.
  - Le point "Examen et présélection des propositions concernant le Commissaire aux comptes du Fonds en vue de leur présentation au Comité" est maintenant intitulé "Exposé oral sur l'état d'avancement de la sélection du Commissaire aux comptes du Fonds pour 2012-2016".
  - Le point "Examen de l'adéquation des mécanismes de contrôle interne (séance à huis clos)" est supprimé.
  - Il est proposé de renoncer à l'examen du point "Révision du Règlement financier du FIDA".
  - Une nouvelle question sur le pouvoir d'engagement anticipé (PEA) et les besoins et modalités de financement pour la neuvième reconstitution des ressources du FIDA est ajoutée.
3. Les membres demandent des précisions sur les sujets à examiner au titre de la question sur le PEA mentionnée lors de la deuxième session de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA9); ils souhaitent que cette question soit inscrite à l'ordre du jour principal. Ils demandent également que leur soit présenté oralement un bref aperçu des modifications qui devraient être apportées au Règlement financier. Le président précise que la question relative au PEA sera examinée selon les modalités arrêtées par les membres du Comité. L'ordre du jour ainsi modifié est adopté.

### Procès-verbal de la cent dix-huitième réunion du Comité d'audit

4. Le procès-verbal est approuvé, une fois apportée la modification proposée pour indiquer qu'un membre, dans l'impossibilité d'assister aux débats, a présenté ses excuses avant la réunion. La question de l'avantage injustifié dont bénéficierait, dans le cadre de la sélection du Commissaire aux comptes, une société ayant déjà fourni des services au FIDA est de nouveau soulevée. La direction indique que cette question sera traitée au titre du point de l'ordre du jour correspondant.

### Rapport du Commissaire aux comptes sur le contrôle interne et les méthodes comptables

5. L'associé chargé de la vérification des comptes présente son rapport et déclare que le mémorandum sur les systèmes de contrôle interne est analogue à ceux établis les années précédentes, pour ce qui est du plan général et de la présentation des priorités. Sur les quatre principales questions qui ont déjà été soulevées quelque temps auparavant, trois se rapportent au système prêts et dons, et une aux outils informatiques applicables à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés et à la comptabilité à la juste valeur. Les trois questions relatives au système prêts et dons devraient être résolues lorsque le projet de remplacement dudit système sera mené à terme. La quatrième, sur les contrôles informatiques, est moins urgente. L'associé du FIDA assure au Comité que, tout bien pesé, aucun risque particulier n'est apparu.

6. Les membres souhaitent de plus amples informations sur les facteurs qui entravent l'application des recommandations en temps voulu et sur les risques connexes. Le Commissaire aux comptes précise que les interventions manuelles, dans le cadre des contrôles, comportent des risques, qui sont toutefois réduits grâce aux mécanismes mis en place.
7. La direction informe le Comité que le projet de remplacement du système prêts et dons devrait être achevé en 2013.
8. Le mémorandum du Commissaire aux comptes sur la stratégie pour l'exercice prenant fin le 31 décembre 2011 est examiné à huis clos.

#### **Besoins et modalités de financement pour FIDA9 et pouvoir d'engagement anticipé**

9. Le président présente ce point de l'ordre du jour et invite les membres à formuler des propositions concernant l'approche à adopter à cet égard. En réponse à cela, les membres demandent des précisions sur ce qu'attend la Consultation sur FIDA9 de l'examen de ces questions par le Comité et aussi sur le type de garantie qu'une entité externe pourrait donner quant au bien-fondé de la teneur du document sur les besoins et modalités de financement pour FIDA9, qui a été présenté à la deuxième session de la Consultation sur FIDA9.
10. Le Commissaire aux comptes fait savoir au Comité qu'il ne peut apporter aucun complément d'information s'il ne dispose pas d'une définition plus claire des tâches à remplir, d'indications sur le calendrier de la mission, et d'un examen du modèle et des hypothèses de base. Il assure au Comité que PricewaterhouseCoopers est capable de travailler dans des délais serrés, et qu'il n'y aurait aucune incompatibilité avec son mandat actuel. Faute de précisions sur les tâches à mener à bien, il se refuse à estimer les coûts.
11. Le président demande aux membres d'indiquer s'ils souhaitent examiner les documents sur les répercussions du PEA sur les reconstitutions futures ou sur les besoins et modalités de financement pour FIDA9.
12. Il est décidé d'examiner le document sur les modalités de financement. La direction est invitée à établir le cadre de référence de cet examen. Cette question étant urgente, les membres du Comité d'audit examineront ce cadre et donneront leur accord par correspondance. Il sera communiqué à PricewaterhouseCoopers afin d'obtenir une estimation des délais nécessaires et des honoraires. Le président conclut l'examen de ce point et informe le Comité que la proposition sera présentée au Conseil pour approbation en septembre.
13. Le Comité est informé par PricewaterhouseCoopers que les honoraires relatifs à la vérification des états financiers de 2011 n'augmenteront pas, mis à part l'ajustement au titre de l'inflation. Le Comité en prend note, et les débats sur ce point sont clos.

#### **Exposé oral sur la révision du Règlement financier du FIDA**

14. La direction fait savoir au Comité que ce point a été retiré, de l'ordre du jour, car le processus de consultation interne n'est pas terminé. Dès qu'il sera achevé, un document sera préparé, puis passé en revue par la haute direction et soumis au Comité d'audit. Les membres demandent des précisions sur les modifications prévues. La direction répond qu'elles concernent principalement un amendement à l'article VIII et certaines ambiguïtés relatives au budget. Les membres souhaitent connaître la nature exacte de l'amendement à l'article VIII. Ils sont informés qu'il a trait au rôle joué par le Président du FIDA et le Conseil d'administration dans le placement des fonds, et que le Président du FIDA formulera à cet égard une recommandation à l'intention du Conseil.
15. Il est pris note de l'exposé oral.

**Exposé oral sur l'avancement de l'attestation indépendante des contrôles internes de l'information financière**

16. La direction présente un exposé oral. Le Comité est informé que, à la suite de la note d'orientation précédente sur ce sujet, la direction a mis l'accent sur l'application des recommandations du rapport issu de l'évaluation externe. Les principaux domaines d'application sont les suivants:
- Document d'orientation sur la méthodologie du projet. Une version préliminaire a été préparée et fera l'objet d'une évaluation ultérieure.
  - Évaluation des risques selon une approche descendante. Il s'agit d'un processus en cours qui comprendra aussi la rédaction d'une documentation sur le contrôle au niveau des entités. Cette documentation, qui devrait être prête à la fin de juillet 2011, sera examinée par le Bureau de l'audit et de la surveillance.
  - La documentation relative aux divers processus, qui a été améliorée grâce aux "responsables de processus", devrait être mise définitivement au point à la fin de juin 2011.
17. Le Comité est informé des prochaines étapes de cette initiative, à savoir: un examen externe de la documentation; des contrôles au niveau des entités menés par des experts indépendants et étayés par des documents; et des tests indépendants des principaux contrôles et de l'efficacité de leur conception par le Bureau de l'audit et de la surveillance.

18. Il est pris note de l'exposé oral.

**Exposé oral sur l'état d'avancement de la sélection du Commissaire aux comptes du Fonds pour 2012-2016**

19. La direction rappelle au Comité l'organisation et les modalités de la sélection qui ont été approuvées par le Comité d'audit à sa cent dix-huitième réunion. Le Comité est informé que, depuis, la direction s'est chargée, comme convenu, de faciliter la nomination du Commissaire aux comptes, moyennant un processus de sélection conduit au nom du Comité d'audit.
20. Les mesures prises à ce jour sont les suivantes:
- Un appel à manifestation d'intérêt a été publié et des invitations à soumissionner ont été diffusées aux membres du Comité d'audit, afin qu'ils les examinent et les approuvent avant leur publication. La direction n'ayant reçu aucune observation, elle poursuit ses travaux en se fondant sur l'invitation à soumissionner telle que diffusée.
  - Ayant reçu un nombre limité de réponses à l'appel à manifestation d'intérêt, la direction publie, conformément au plan d'appel d'offres approuvé par le Comité d'audit, une invitation à soumissionner globale dont la date limite est fixée au 30 juin 2011.
21. La direction indique au Comité les prochaines étapes, ainsi que les parties compétentes, à savoir: la constitution d'un jury d'évaluation technique; l'ouverture des plis contenant les propositions et le début de l'évaluation technique; la présentation des propositions techniques par les candidats; l'examen des propositions commerciales et la présentation des résultats au Comité d'examen des contrats; la présentation du résultat final, accompagnée des recommandations et des options, à la réunion de novembre du Comité d'audit; et la présentation par le Comité d'audit du cabinet d'audit sélectionné, à la session de décembre 2011 du Conseil d'administration.
22. En réponse à une observation formulée par un membre du Comité au sujet de l'avantage injustifié dont pourrait bénéficier une société participant à l'évaluation externe des contrôles internes sur l'information financière, le Comité est informé

que, dans l'invitation à soumissionner, la direction a proposé à tous les soumissionnaires potentiels de passer en revue les processus de contrôle interne consignés qui sont examinés par cette société. Des précisions sont également apportées sur la situation potentielle de conflit d'intérêts dans le cas d'un autre cabinet d'audit.

23. Un membre souhaite savoir si le Commissaire aux comptes peut offrir des services d'attestation, tout en effectuant la vérification annuelle des états financiers. Le président explique qu'il faut pour ce faire une autorisation spéciale du Comité d'audit et du Conseil d'administration. La direction confirme qu'elle a été accordée.